

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE CAP-SAINT-IGNACE
RÉUNION LE MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2014**

Réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le mercredi 17 décembre 2014 à 19 heures 30 à laquelle sont présents MM. Henri-Louis Bernier, Gaétan Gaudreau, Steven Guimont, Jérôme Landry, Michel Leblanc, M. Jimmy Talon et M^{me} Chantal Côté, conseillers responsables, M. Gilles Guimont, inspecteur en bâtiment et en environnement, et M^{me} Sophie Boucher, directrice générale.

Absence motivée : M. Régent Lemay

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2014;
3. Intersections des rues (triangle de visibilité);
4. Incitatifs pour la vente de terrains dans les îlots déstructurés;
5. Varia;
6. Levée de la réunion.

1) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Henri-Louis Bernier, appuyé par Gaétan Gaudreau que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 OCTOBRE 2014

Il est proposé par Gaétan Gaudreau, appuyé par Michel Leblanc que le procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2014 soit accepté tel que lu.

3) INTERSECTIONS DES RUES (TRIANGLE DE VISIBILITÉ)

L'inspecteur municipal fait rapport des divers emplacements problématiques quant aux triangles de visibilité. Un survol de chaque emplacement a été présenté au CCU et les options possibles ont été proposées pour les régulariser. Les membres du CCU acceptent l'ensemble des propositions faites. Un suivi sera fait au cours de l'année 2015 pour vérifier si les correctifs apportés sont adéquats.

En ce qui concerne l'implantation d'arbres et d'arbustes en cour avant, il est recommandé de publier dans notre journal communautaire, l'article du code civil et une recommandation de la Municipalité pour réduire les impacts négatifs pour la sécurité des lieux.

Nos règlements municipaux seront mis à jour pour les actualiser et s'arrimer avec les normes actuelles. Les règlements en vigueur datent de 1990.

4) INCITATIFS POUR LA VENTE DE TERRAINS DANS LES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS

Une vérification a été faite pour des incitatifs à l'établissement et développements domiciliaires réalisés dans d'autres municipalités pour évaluer le programme actuel de notre Municipalité.

Le CCU devra se positionner sur l'amendement de notre programme en vigueur pour le bonifier, et ce, pour favoriser le développement domiciliaire dans les secteurs déstructurés.

Les programmes des autres municipalités limitrophes seront analysés afin d'être concurrentiels. Un contact sera fait auprès de notre MRC pour valider le tout. Un compte rendu sera soumis.

5) VARIA

5.1 PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Un compte rendu de l'avancement des dossiers de développement de la Municipalité a été fait par M. Talon. Ces dossiers seront traités lors des prochaines rencontres du CCU selon le cheminement de ces derniers.

6) LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Steven Guimont, appuyé par Jérôme Landry que la réunion soit levée à 20 heures 45.